



CSA-SD de l'Aude,

15 mars 2023

(Implantation des postes)

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale aurait annoncé il y a deux jours sur Twitter que la journée de demain sera consacrée pour les élèves de Terminale à des révisions, en prévision des épreuves de spécialité du bac qui auront lieu la semaine prochaine.

Le SNALC espère, pour sa part, que les élèves de Terminale n'auront pas attendu les annonces ministérielles pour se mettre à réviser ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'organisation de l'année scolaire du Bac mérite un peu mieux que des improvisations de dernière minute.

Concernant la technologie au collège, c'est l'inverse : l'heure de 6^e est supprimée très en avance, et les répartitions de moyens dans les établissements ont déjà pris acte des annonces du Ministre dans les médias alors que nous attendons toujours le texte officiel qui explicite la mesure. Le SNALC est curieux de connaître les raisons pédagogiques qui motivent une telle suppression... Quant aux heures de soutien en mathématiques et français qui doivent être mises en place sur le dos de la technologie, c'est le flou artistique : quels PE seront volontaires, combien seront-ils dans l'Aude, quand effectueront-ils ces heures, qui les financera ?

Le projet d'implantation des postes pour la rentrée 2023 dans notre département paraît tout à fait bien ficelé et organisé : 19 créations de postes pour 12 suppressions, soit un solde positif de 7 postes abondé par la dotation de 9 ETP. Cette année, pas de service partagé sur 3 établissements, et un effort de prise en compte des distances kilométriques entre les établissements pour les services partagés.

Mais à y regarder de près, le projet présente des failles.

Le SNALC regrette que malgré la dotation positive 5 de nos collègues aient à subir une mesure de carte scolaire, avec les conséquences que cela implique sur leur vie personnelle.

Il apparaît que les lettres modernes (L0202), sont la discipline la mieux servie, avec la création de 7 postes. Mais cela se fait sur le dos d'une autre discipline, les lettres

classiques (L0201), au collège Joseph Delteil de Limoux et au collège de Grazaillès à Carcassonne. Deux postes de lettres classiques sont transformés en postes de lettres modernes. Sur le papier, la mesure semble anodine. Mais elle signifie que l'on diminue les possibilités de mouvement des professeurs de lettres classiques, qui ne peuvent postuler que sur des postes de lettres classiques alors qu'ils sont habilités par leur trivalence à enseigner le français partout où il y a des besoins. Dans les faits, c'est l'enseignement des lettres classiques qui est mis en péril : moins de postes, moins de professeurs. Et s'il y a moins de professeurs, il y a moins de chances que des élèves choisissent d'étudier les LCA, donc encore moins de possibilités de renflouer le vivier de professeurs de lettres classiques. Le SNALC considère qu'il est essentiel de préserver les postes de lettres classiques pour que soit conservé l'enseignement de notre ancienne langue. C'est d'ailleurs l'une des priorités académiques, puisque des moyens ont été fléchés pour les dispositifs Mare Nostrum et français culture antique (FCA).

41 BMP restent vacants à ce jour, pour un total de 282,5 heures, soit l'équivalent de près de 16 postes. Sur ces 41 BMP, 14 ont de fortes quotités, de 9 heures ou plus. Le SNALC souhaiterait que soient créés plus de postes, même avec de petits sous-services (et se réjouit d'ailleurs de la création depuis le GT d'un poste supplémentaire en mathématiques Coursan/Ferry Narbonne, et d'un autre en physique-chimie Montesquieu/Port-la-Nouvelle).

Pour le SNALC, la question des sous services mériterait d'être reposée : au lieu de faire de nos collègues de perpétuels voyageurs qui complètent leur service à droite à gauche au gré des évolutions de divisions et de DGH, il serait sans doute judicieux de les garder tout le temps sur leur poste principal pour dédoubler des classes ou mettre en place des dispositifs d'aide aux élèves en difficultés.

Au lieu de quoi, pour cette nouvelle rentrée il y aura plus d'élèves par classe, plus de classes par enseignant, plus de missions pour toujours peu d'argent, plus de temps de travail, plus d'annuités, plus de cotisations, plus de mépris, plus, plus, plus...jusqu'à l'écœurement.

Pour le SNALC, il ne saurait y avoir de « pacte » si l'intérêt des élèves et des personnels n'est pas remis urgemment au cœur des décisions ministérielles, ni de « pacte » qui vienne trahir l'engagement des personnels par une revalorisation mensongère ou la précarisation de leurs postes.

Les représentants du **SNALC** au CSA-SD de l'Aude